



Medline International France  
5 Rue Charles Lindbergh  
44110 Châteaubriant

Quality & Regulatory Affairs Dept  
Tél.: +33 (0)2 44 05 30 68  
Fax: +33 (0)2 40 81 56 34  
[gmb-eu-ra-chbt@medline.com](mailto:gmb-eu-ra-chbt@medline.com)

[www.medline.com/fr](http://www.medline.com/fr)

## **URGENT : Information de Sécurité**

### **Information de Sécurité des Dispositifs Médicaux**

Châteaubriant, 15 février 2021

**À l'attention :**

Du Pharmacien Responsable des dispositifs médicaux,  
Du Correspondant de matériovigilance,  
De l'Ingénieur Biomédical.

---

#### **Information de sécurité concernant des Trousses Stériles ophtalmiques contenant des Seringues « Becton Dickinson »**

---

**Référence Medline :**

**FSN – 21/03**

**Référence ANSM :**

**Description :**

Trousses Stériles ophtalmiques contenant des Seringues « Becton Dickinson »

**Références produits concernés :**

Voir **Tableau 1** de l'Accusé-Réception (Le tableau sera complété et adapté pour chaque client)

Cher client,

Cette lettre a pour objectif de vous informer que le fournisseur « Becton Dickinson » a émis une information de sécurité relative aux seringues 1 ml L/S non stériles intégrées dans certaines trousse d'intervention stériles (SPT) Medline.

Voici, ci-après, la communication annoncée par BD :

#### **L'utilisation intra-oculaire n'est pas validée par BD**

Il a été porté à la connaissance de BD que l'utilisation des seringues NS 1ml L/S pour des injections intra-oculaires est associée à un risque de « corps flottants » dans les yeux des patients, dont la présence serait due au silicone. (**Remarque** : l'intérieur du corps des seringues et aiguilles fabriquées par BD est revêtu de silicone qui assure une lubrification pour faciliter le déplacement de la butée du piston). Le risque potentiel est un dépôt de gouttelettes d'huile de silicone dans le vitré. Il pourrait en résulter la présence de « corps flottants » symptomatiques dans le champ de vision du patient ; ce phénomène est habituellement tolérable et disparaît en quelques mois. Cependant, s'ils sont suffisamment gênants, les corps flottants peuvent devoir être retirés par vitrectomie.

BD a pris connaissance d'autres risques potentiels associés aux injections intra-oculaires, par exemple, un risque d'endophtalmie (inflammation de l'intérieur de l'œil), qui peuvent être associés à des modes de défaillance précédemment non identifiés par BD.

Pour réduire ce risque potentiel de corps flottants en silicone et d'inflammation ou d'irritation, les professionnels de santé doivent utiliser les seringues et aiguilles fournies avec des médicaments ophtalmiques, qui sont spécialement conçues et étiquetées pour l'injection intravitréenne.

Suite à des comptes rendus d'utilisation dans les procédures intra-oculaires, BD met à jour le mode d'emploi et les futurs produits expédiés par BD contiendront cette mise en garde.

Concernant les trousse stériles disponibles dans notre stock et concernées par cette information de sécurité, des autocollants d'avertissement seront placés sur chaque trousse stérile.



Medline International France  
5 Rue Charles Lindbergh  
44110 Châteaubriant

Quality & Regulatory Affairs Dept  
Tél.: +33 (0)2 44 05 30 68  
Fax: +33 (0)2 40 81 56 34  
[gmb-eu-ra-chbt@medline.com](mailto:gmb-eu-ra-chbt@medline.com)

[www.medline.com/fr](http://www.medline.com/fr)

Toutes les références des troussees stériles mentionnées dans le Tableau 1 du formulaire d'Accusé-Réception sont concernées par cette information de sécurité.

**Actions requises :**

Étape 1 :

Veillez vérifier de toute urgence et mettre en quarantaine les troussees stériles concernées ; celles-ci sont énumérées dans le **Tableau 1** (voir formulaire d'accusé-réception).

Étape 2 :

Veillez compléter et retourner à Medline l'Accusé-Réception ci-dessous au plus vite par fax ou par email et **au plus tard le 19 mars 2021** en indiquant la quantité présente dans votre stock de troussees stériles afin de recevoir la quantité nécessaire d'autocollants d'avertissement.

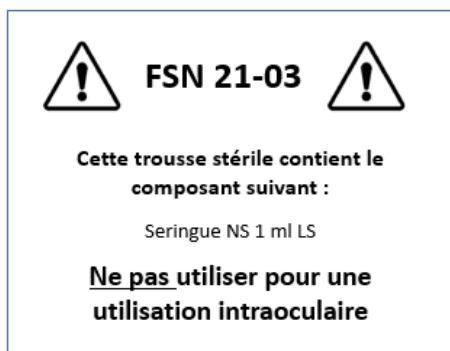
Étape 3 :

Veillez coller un autocollant d'avertissement au milieu de chaque trousse stérile concernée de votre stock, et sur les cartons, au-dessous de l'étiquette carton.

Étape 4 :

N'utilisez pas la seringue BD concernée pour une **injection intraoculaire** et, veuillez retirer ces seringues des troussees stériles avant utilisation dans le bloc opératoire. Tous les autres composants de la trousse stérile peuvent être utilisés.

**Autocollant d'avertissement :**



Medline n'a pas trouvé d'alternative pour cette seringue. A compter de ce jour, Medline produira les nouvelles troussees stériles sans cette seringue, et ne pourra pas fournir aux clients d'alternative stérile.

Le service client Medline vous contactera pour une compensation financière pour cette seringue BD retirée de vos troussees stériles.

Les autorités compétentes concernées sont informées de cet avis de sécurité.

Nous nous excusons pour la gêne occasionnée.

Meilleures salutations.

Kenneth Smith  
Responsable Senior Qualité et Affaires Réglementaires.

**PS :** Cette information urgente de sécurité est adressée uniquement aux établissements utilisateurs de ces troussees stériles concernées.



Medline International France  
5 Rue Charles Lindbergh  
44110 Châteaubriant

Quality & Regulatory Affairs Dept  
Tél.: +33 (0)2 44 05 30 68  
Fax: +33 (0)2 40 81 56 34  
[gmb-eu-ra-chbt@medline.com](mailto:gmb-eu-ra-chbt@medline.com)

[www.medline.com/fr](http://www.medline.com/fr)

**Accusé-réception à faxer au numéro suivant : +33 (0)2 40 81 56 34**  
**Ou par email : [gmb-eu-ra-chbt@medline.com](mailto:gmb-eu-ra-chbt@medline.com)**

**Référence Medline : FSN-21/03**

Nous vous prions de bien vouloir compléter et retourner le formulaire d'accusé-réception au plus vite par fax ou par email et **au plus tard le 19 mars 2021.**

**Tableau 1 :**

Les troussees stériles concernées par cette information de sécurité qui vous ont été livrées sont répertoriées dans le tableau ci-dessous. **Veillez mentionner la quantité disponible dans votre stock dans la colonne « Quantité d'autocollants nécessaires » :**

Référence	Quantité d'autocollants nécessaires

**Total quantité d'autocollants d'avertissement nécessaires : .....**

Je certifie avoir pris connaissance et compris les modalités de cette information urgente de sécurité transmise par Medline et référencée FSN-21/03 en retournant cet accusé-réception dûment **complété et signé.**

Je m'engage à diffuser et à communiquer cette importante information au sein de mon établissement.

Si vous distribuez ces produits à d'autres établissements ou d'autres services de votre établissement, veuillez leur envoyer une copie de cette communication.

Si vous êtes un revendeur, un grossiste ou un distributeur ayant distribué à des établissements ces troussees stériles, merci de bien vouloir communiquer cette information de sécurité à vos clients et nous confirmer qu'ils ont bien été informés.

Date :

Nom :

Fonction :

Établissement :

Adresse :

Ville :

Numéro client :

Adresse mail :

Téléphone :

Fax :

Signature: